

⑫

DEMANDE DE BREVET EUROPEEN

⑰ Numéro de dépôt: **83200722.3**

⑤① Int. Cl.4: **H 03 K 13/18**

⑱ Date de dépôt: **20.05.83**

⑳ Priorité: **28.05.82 BE 208227**

⑦① Demandeur: **Sirmo Société Anonyme, Parc Industriel des Hauts-Sarts, B-4400 Herstal (BE)**

④③ Date de publication de la demande: **07.12.83 Bulletin 83/49**

⑦② Inventeur: **Teney, Joseph, rue des Châteaux, 48, B-4150 Saive (BE)**

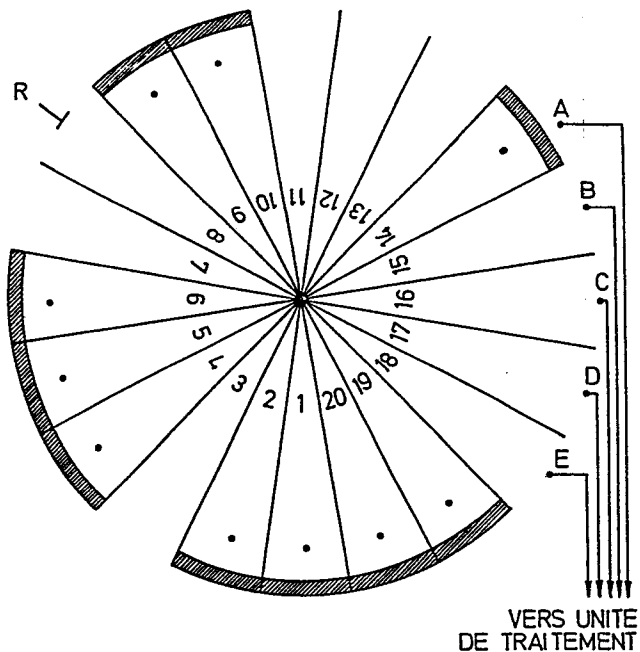
⑧④ Etats contractants désignés: **AT CH DE FR GB IT LI LU NL SE**

⑧⑧ Date de publication différée du rapport de recherche: **09.10.85 Bulletin 85/41**

⑦④ Mandataire: **Pieraerts, Jacques et al, Bureau Gevers S.A. rue de Livourne 7, Bte. 1, B-1050 Bruxelles (BE)**

⑤④ **Installation permettant le décodage de la position d'un symbole sur une partie mobile par rapport à un repère fixe.**

⑤⑦ L'installation permettant le décodage de la position d'un symbole ou groupe de symboles figurant sur une partie mobile par rapport à un repère, lorsque ladite partie mobile est à l'arrêt ou en mouvement, comprend, pour chaque partie mobile, un ou plusieurs détecteurs de proximité (A-E) qui sont fixes par rapport audit repère (R), lui-même fixe par rapport au bâti de l'installation, tandis que la partie mobile précitée porte, en regard de certains symboles ou groupe de symboles (1, 2, 4, 5, 6, 9, 10, 14, 19, 20), une zone en une matière déterminée dont la présence peut être signalée par les détecteurs de proximité précités (A-E).



EP 0 095 805 A3



DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS			
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	Revendication concernée	CLASSEMENT DE LA DEMANDE (Int. Cl. 3)
X	US - A - 3 467 957 (LEVINE) * Colonne 2, ligne 24 - colonne 3, ligne 3; figures 1 et 1A * --	1,2,4	H 03 M 1/24 H 01 H 19/00 G 01 D 5/249
P,A	GB - A - 2 089 604 (HITACHI) * Page 1, lignes 102-119; page 3, lignes 98-69 * --	3	
X	FR - A - 2 337 384 (WESTINGHOUSE) * Page 14, ligne 5 - page 15, ligne 32; figures 5-7 * --	1,2	
X	DE - A - 3 035 774 (ROBERT BOSCH) * Page 4, ligne 12 - page 8, ligne 22; figure 2 * --	1,2	DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (Int. Cl. 3)
A	US - A - 4 163 879 (MAYER) -----		H 03 M 1/24 G 01 D 5/249 G 01 D 5/14 G 01 D 5/16 H 01 H 9/16 H 01 H 19/00
Le présent rapport de recherche a été établi pour toutes les revendications.			
Lieu de la recherche La Haye		Date d'achèvement de la recherche 09-01-1985	Examineur GUIVOL
<p>CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES</p> <p>X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : arrière-plan technologique O : divulgation non-écrite P : document intercalaire</p> <p>T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons</p> <p>& : membre de la même famille, document correspondant</p>			



REVENDEICATIONS DONNANT LIEU AU PAIEMENT DE TAXES

La présente demande de brevet européen comportait lors de son dépôt plus de dix revendications.

- Toutes les taxes de revendication ayant été acquittées dans les délais prescrits, le présent rapport de recherche européenne a été établi pour toutes les revendications.
- Une partie seulement des taxes de revendication ayant été acquittée dans les délais prescrits, le présent rapport de recherche européenne a été établi pour les dix premières revendications ainsi que pour celles pour lesquelles les taxes de revendication ont été acquittées.
à savoir les revendications:
- Aucune taxe de revendication n'ayant été acquittée dans les délais prescrits, le présent rapport de recherche européenne a été établi pour les dix premières revendications.

X ABSENCE D'UNITE D'INVENTION

La division de la recherche estime que la présente demande de brevet européen ne satisfait pas à l'exigence relative à l'unité d'invention et concerne plusieurs inventions ou pluralités d'inventions,

à savoir:

- 1) Revendications 1-4: Décodage de la position d'un symbole
- 2) Revendications 5-7: Procédé de réalisation d'une bande de matière présentant des zones à caractéristiques différentes

- Toutes les nouvelles taxes de recherche ayant été acquittées dans les délais impartis, le présent rapport de recherche européenne a été établi pour toutes les revendications.
- Une partie seulement des nouvelles taxes de recherche ayant été acquittée dans les délais impartis, le présent rapport de recherche européenne a été établi pour les parties de la demande de brevet européen qui se rapportent aux inventions pour lesquelles les taxes de recherche ont été acquittées
à savoir les revendications:
- Aucune nouvelle taxe de recherche n'ayant été acquittée dans les délais impartis, le présent rapport de recherche européenne a été établi pour les parties de la demande de brevet européen qui se rapportent à l'invention mentionnée en premier lieu dans les revendications,

à savoir les revendications: 1-4